



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

2020-2021



EMC2

SOMMAIRE

EMC2

Depuis plusieurs années, la coopérative agit au quotidien pour maintenir un équilibre entre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Les 700 collaborateurs accompagnent les agriculteurs afin de valoriser au mieux leurs productions tout en préservant la terre, ce formidable outil de travail. Avec plus de 3 000 agriculteurs adhérents, notre coopérative rayonne sur 15 départements et participe à la vie et à l'attractivité de son territoire.

*		NOTRE MODÈLE D'AFFAIRE
*	3	NOS ENJEUX
*	4	NOTRE MISSION
*	5	NOS ACTIVITÉS
*	8	NOTRE HISTOIRE
*	9	NOTRE GOUVERNANCE
*	10	ENJEUX ISSUS DE L'ANALYSE DE RISQUE
*		COOPÉRATIVE ENGAGÉE POUR LES HOMMES
*	15	ATTRACTIVE
*	16	À L'ÉCOUTE
*	18	QUI FORME ET ACCOMPAGNE
*	21	QUI PROTÈGE SES COLLABORATEURS
*		COOPÉRATIVE ENGAGÉE POUR L'ENVIRONNEMENT
*	23	QUI OPTIMISE SES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES
*	27	QUI FAVORISE LES PARTENAIRES, CLIENTS ET FOURNISSEURS ENGAGÉS
*	28	QUI SOUTIENT LES PRATIQUES AGRICOLES À IMPACT ENVIRONNEMENTAL RÉDUIT
*	32	QUI RÉDUIT SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL
*	34	QUI SÉCURISE SES OUTILS
*		COOPÉRATIVE ENGAGÉE POUR LA SOCIÉTÉ
*	37	QUI FAVORISE LES PARTENAIRES DE SON TERRITOIRE
*	38	QUI INTÈGRE LES PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES DANS SON DÉVELOPPEMENT
*	39	QUI GARANTIT DES PRODUITS DE QUALITÉS POUR LE CONSOMMATEUR

NOS ENJEUX

Durabilité/Pérennité/Compétitivité : c'est notre ADN

Assurer le développement et la pérennité de l'entreprise en lien avec ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux

Innovation : c'est penser différemment

S'adapter au monde qui bouge et apporter des solutions pour proposer les meilleures offres, produits, services

Proximité : c'est créer la confiance

Connaitre et intégrer les enjeux et intérêts de l'ensemble de nos parties prenantes : adhérents, clients, partenaires...

NOTRE MISSION

Accompagner l'agriculteur au quotidien, telle est la mission principale de notre coopérative.

Que ce soit en production végétale ou animale, chaque agriculteur est face aux mêmes problématiques :

- Décider ce qu'il va produire et pour qui,
- Évaluer et qualifier ses besoins d'achats, en tenant compte des caractéristiques spécifiques de son exploitation,
- Déterminer ses itinéraires de production, parfois imposés par la réglementation ou son client,
- Et pour quel objectif de rentabilité économique.

Puis vient le temps de l'action où il faut négocier, approvisionner, produire, collecter, stocker, transporter, livrer ... Toutes ces préoccupations sont partagées par les agriculteurs, quelle que soit leur spécialité, leur taille ou encore leur situation géographique.

L'idée assez naturelle de se mettre à plusieurs pour se doter des leviers et moyens nécessaires à une meilleure prise en charge de tout ou partie de ces activités constitue la vocation d'une Coopérative Agricole.

La Coopérative, ce n'est rien d'autre (et c'est déjà beaucoup) que le prolongement de l'exploitation agricole des adhérents et clients qui lui font confiance, sur l'activité amont, sur l'activité aval et sur l'activité tout court de l'exploitation.

La Coopérative est au coeur des sujets pour un agriculteur et la pérennité d'un tel modèle repose surtout sur le respect des valeurs attendues par les agriculteurs : équité, transparence et respect de l'homme.



NOS ACTIVITÉS

Notre vocation est d'accompagner plus spécifiquement les agriculteurs concernés par les productions végétales en grande culture, les éleveurs bovins et ovins, les éleveurs laitiers et les arboriculteurs, dans une moindre mesure. Nous apportons donc des solutions aux activités de collecte, d'approvisionnement et de conseil pour la plupart de ces métiers.

Parfois comme simple client ou fournisseur, parfois comme véritable actionnaire de structure amont et aval à l'exploitation agricole, mais toujours sur le territoire de ses agriculteurs adhérent ou client.

7 ACTIVITÉS & 5 FILIALES



Céréales

L'activité de collecte, de stockage et de valorisation des productions des agriculteurs est le cœur de métier d'EMC2. La coopérative collecte en moyenne plus de 800 000 tonnes de céréales chaque année. Elle dispose aussi de 2 filiales négoce HOUPIEZ et LOEB.

2 300 agriculteurs livreurs
71 sites de collecte
75 chefs de silo
+ de 800 000 tonnes collectées chaque année
35 techniciens



Élevage

EMC2 Élevage a pour mission de valoriser les productions des éleveurs bovins et ovins. Le service commercial et technique accompagne les adhérents dans la mise en marché de leurs animaux et dans leur développement. EMC2 Élevage dispose également de la filiale SEVE 2000.

2 000 éleveurs dont 1400 adhérents
90 000 bovins & 50 000 ovins
4 centres d'allotement dont 1 spécialisé en ovins
80 collaborateurs



Approvisionnement

Le service approvisionnement de la coopérative fournit aux agriculteurs les consommables nécessaires à leurs cultures. Il assure les besoins en agro-fourniture pour permettre aux adhérents de cultiver pendant un cycle de production agricole.

2 000 adhérents
14 collaborateurs
41 magasins
3 900 clients particuliers pour le fuel domestique



Agronomie

Le service agronomie accompagne les agriculteurs dans leurs nouveaux défis notamment de réduction d'intrants, compatibles avec des systèmes de cultures durables et rentables.

162 essais réalisés
818 plans de fumure prévisionnels
16 collaborateurs et 4 apprentis



Machinisme

Le service machinisme est spécialisé dans la vente et la maintenance de matériel agricole neuf et d'occasion. Il accompagne les agriculteurs dans l'agriculture de précision avec des équipements qui permettent d'optimiser la production et l'utilisation des ressources. Le service machinisme est composé de deux filiales C4M et Grailot.

200 tracteurs vendus par an
165 collaborateurs
15 ateliers et magasins 40 800 références de pièces



Semence

La coopérative dispose d'une station de semence certifiée SEMLOR. Elle propose 150 références produits avec 20 variétés de blés, 7 variétés d'orge et 2 variétés de triticale, avec 3 à 4 traitements par espèce et 4 conditionnements différents. Les semences sont distribuées sur la Lorraine et la Haute-Marne.

3 000 adhérents
12 500 lignes de commande
150 000 quintaux de semences
8 collaborateurs



Méthanisation

EMC2 propose à ses adhérents de produire de l'énergie verte grâce à la méthanisation. Dans un méthaniseur « agricole », les apports peuvent être composés de végétaux et d'effluents d'élevage, dans des proportions variables. Plusieurs projets d'implantations d'unités de méthanisation sont à l'étude sur tout le territoire de la coopérative. La technologie retenue pour ces unités est celle de l'injection.

1 unité fonctionnelle à Landres
1 unité en construction
7 projets en études
6 collaborateurs



SABEST

La Société de l'Abattoir de Belleville et de l'Est*, a été créée en avril 2012. Véritable outil industriel du groupe coopératif EMC2, ce site de première transformation produit annuellement près de 9000t de carcasses et fournit des outils de 2ème transformation qui fabriquent du steak haché frais.

* SABEST est hors périmètre RSE EMC2 car déjà engagé dans la démarche RSE du Groupe Bigard.

32 223 animaux
53 salariés



SOPLAN

Soplan Élevage est une société spécialisée dans l'équipement des bâtiments d'élevage. Elle a rejoint la coopérative en 2010. Forte de son expérience de plus de 30 ans, Soplan Élevage accompagne les éleveurs dans leur projet, matériel d'élevage et système de traite.

800 clients
26 collaborateurs



Jardineries Gamm Vert - Lombard

La société Nature et Plein Air, filiale d'EMC2 gère 20 magasins Gamm Vert répartis sur 5 départements du Grand-Est, ainsi que la jardinerie Lombard de Verdun. Ce réseau de magasin propose un large catalogue de produits (végétal, jardinage, déco, alimentation locale...).

20 magasins
120 collaborateurs



SAS Transport

Spécialisée dans le transport de produit vrac solide et liquide (céréales, engrais, aliments du bétail, matériaux, semences...) et de matériel agricole palettisé, la filiale transport du Groupe EMC2 intervient sur une grande partie du Grand-Est.

370 000 t transportées
1 750 000 km par an
26 chauffeurs

NOS FILIALES

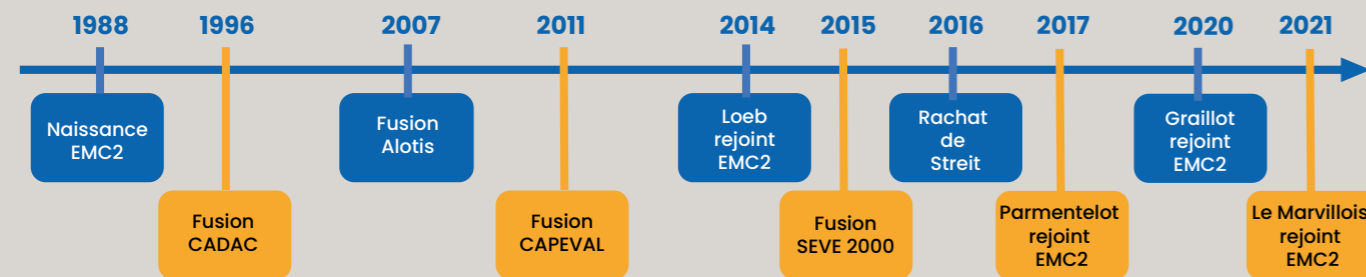
NOTRE HISTOIRE

1988-2021

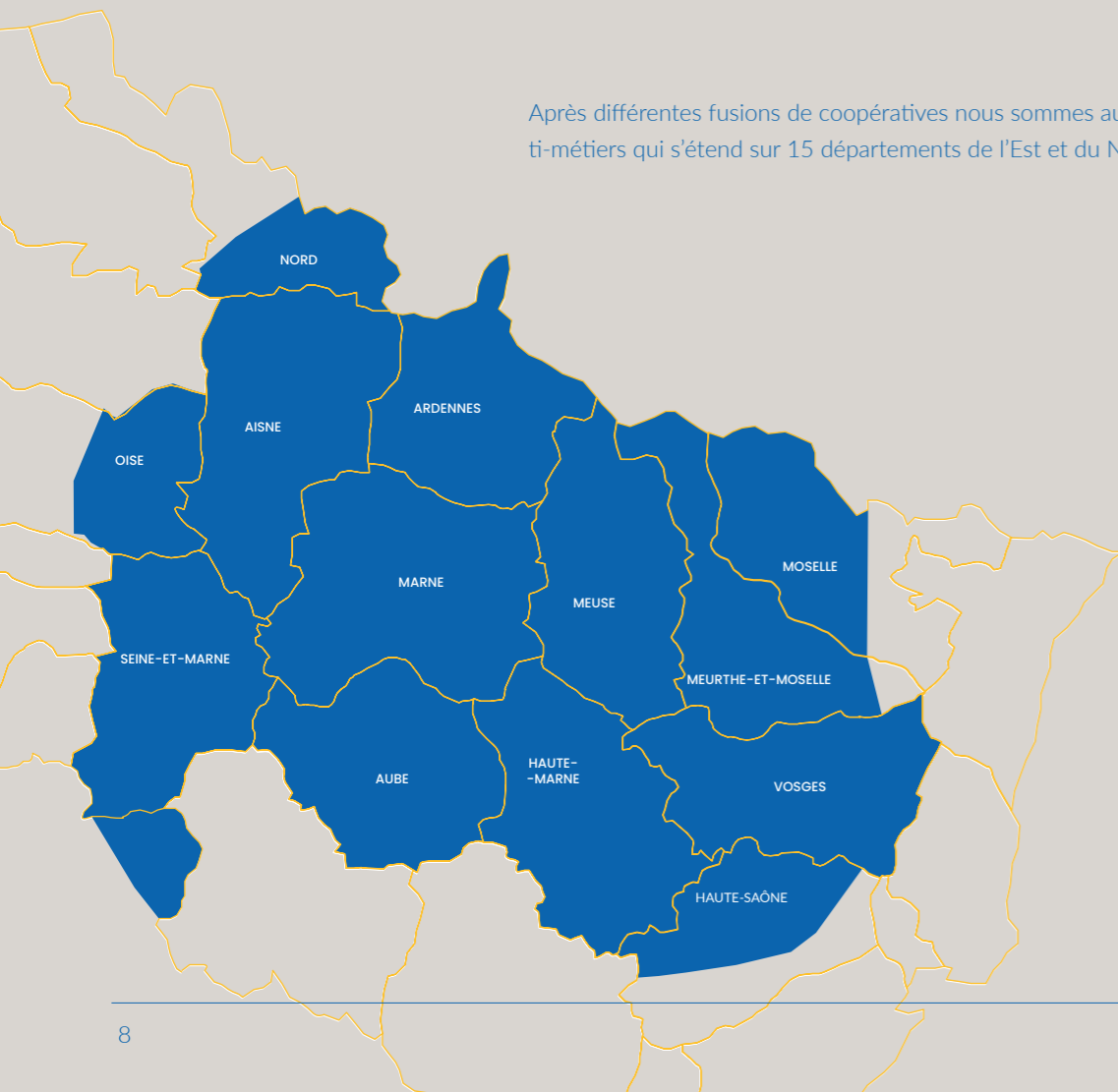
EMC2 est née en 1988 de la fusion de deux coopératives : la Coopérative Agricole de la Meuse créée en 1928 et la Coopérative Lorraine Nord créée en 1985 (fusion de la Coopérative de l'Arrondissement du Bassin de Briey en Meurthe et Moselle et la Coopérative Thionilloise de Céréales).

La CLN s'étend alors de Jarny, Thionville, Briey à Essey.

La fusion CAM/CLN et le rachat d'une partie de la CAMO (Coopérative Agricole Meuse Ornain), a permis à la nouvelle structure EMC2 de devenir la principale coopérative céréalière sur le territoire lorrain (Meuse, Meurthe et Moselle et Moselle).



Après différentes fusions de coopératives nous sommes aujourd'hui une coopérative multi-métiers qui s'étend sur 15 départements de l'Est et du Nord-Est de la France.



NOTRE GOUVERNANCE

UN HOMME, UNE VOIX

La coopérative créée et gouvernée par des agriculteurs.

« Un homme, une voix », tel est le principe de fonctionnement. Quelle que soit la part de capital social détenue par le coopérateur, celui-ci ne dispose que d'une seule voix. Les associés sont égaux entre eux, en ce qui concerne l'exercice de leur droit de vote ainsi que tous les autres droits relatifs à la gestion de la société. La gouvernance repose sur deux instances majeures : le Conseil d'administration (CA) et le Comité exécutif (COMEX). Le duo Président/Directeur Général est un élément structurant de la gouvernance coopérative.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 25 membres élus : 1 Président + 9 membres du Bureau + 15 membres dont 1 ANC (associé non coopérateur). Le CA représente les agriculteurs adhérents et décide des orientations stratégiques du Groupe.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Il est composé du Directeur Général et de 5 de ses directeurs (Terrain, RH, Élevage, Opérations et Com). Le COMEX est en charge de la performance économique de la coopérative et déploie la stratégie définie par le CA.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction comprend les membres du COMEX auxquels viennent s'ajouter les responsables des différentes activités, filiales et services supports. Le Comité de Direction représente toutes les branches de la coopérative. Ces membres s'impliquent dans la mise en oeuvre quotidienne de la stratégie globale.

LES COMMISSIONS

Dans le cadre de la gouvernance, le Conseil d'Administration a mis en place 10 commissions thématiques composées d'administrateurs et de cadres de la coopérative : Céréales, Agronomie & développement durable, Productions animales, Semences, Vie coop, Innovation et R&D, Engagements financiers, Investissements, Bio, Énergie & Élevage.

LES CONSEILS DE SECTION

Instance de proximité essentielle au Conseil d'administration, leur objectif est de maintenir le lien entre nos adhérents et le Conseil. Les 109 conseillers se réunissent tous les trimestres pour échanger sur les activités. Ces rencontres sont essentielles pour remonter les questions ou problématiques rencontrées du terrain. C'est aussi un espace d'appropriation et de validation des projets.

UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET 100% LOCALE

Il y a une dizaine de Conseils d'Administration en moyenne par an et le taux de participation est de 93% pour l'année 2020-2021. En complément des CA, une quarantaine d'Assemblées et Conseils de Section, de Conseils de territoire se déroulent chaque année. L'Assemblée Générale, grand rendez-vous annuel, dépasse régulièrement les 400 participants. EMC2 intervient sur différents secteurs d'activités avec une pluralité de métiers ayant chacun ses spécificités de marchés. Afin de préparer au mieux les élus et administrateurs à leur fonction, des formations sont régulièrement organisées. Elles ont pour but de renforcer leur niveau d'expertise et leurs connaissances sur la gouvernance des coopératives agricoles.

INTÉGRATION DE LA RSE DANS LA GOUVERNANCE

La RSE est directement et opérationnellement prise en charge par le COMEX et est animée par une ressource spécifiquement dédiée au sujet : la Responsable RSE Groupe. Les actions sont validées par le COMEX. Ce comité est en charge de diffuser les informations au niveau du Conseil d'Administration, des commissions et des différents acteurs de la société.

Nos partenaires et parties prenantes

Les parties prenantes techniques : interprofession, recherche, instituts techniques, fédérations...

Les parties prenantes économiques : fournisseurs, banques, assurances, clients...

La société : médias, associations, ONG, opinion publique...

Les parties prenantes territoriales : collectivités, habitants, riverains...

Les parties prenantes internes : salariés, agriculteurs, saisonniers...

Les consommateurs



Chiffre d'affaires

559 millions d'€
pour le Groupe EMC2

400 millions d'€
pour la coopérative EMC2



Capitaux propres

127 millions d'€
pour le Groupe EMC2

126 millions d'€
pour la coopérative EMC2



Résultat

7,7 millions d'€
pour le Groupe EMC2

4,1 millions d'€
pour la coopérative EMC2



Tonnes de céréales

809 000 tonnes
pour le Groupe EMC2

621 000 tonnes
pour la coopérative EMC2



Adhérents & clients

9 000
pour le Groupe EMC2

3 139
pour la coopérative EMC2



Salariés

706
pour le Groupe EMC2

378
pour la coopérative EMC2

LES ENJEUX

ISSUS DE L'ANALYSE DE RISQUES

Cette analyse de risque a été faite suivant les différentes thématiques listées à l'article R225-105 du code de commerce, déclinées en 3 thèmes principaux sociaux, environnementaux et sociétaux. Elle a été élaborée à partir de la synthèse faite par un groupe de travail représentatif des différents secteurs d'activité. Ce premier retour a été enrichi par d'autres éléments tels que les enjeux sectoriels (ex : 5 piliers de Coop de France), les futures évolutions réglementaires (ex : lois EGALIM), les indicateurs proposés par le groupe de travail de la Coopération agricole et le COMEX.

Dans chacun des grands thèmes, des axes de travail prioritaires ont été définis :

- Engagement vis-à-vis des hommes au travers de l'attractivité, de la fiabilité et de la formation
- Engagement vis-à-vis de l'environnement sur l'utilisation des ressources et la réduction de nos déchets
- Engagement vis-à-vis de la société en tant qu'acteur majeur en faveur du développement local, en respectant nos territoires et au bénéfice des consommateurs.

Pour cette analyse de risque, une criticité a été établie en fonction de 2 points notés de 1 à 5.

- Gravité : importance pour EMC2 en termes d'impact sur son activité.
- Fréquence : occurrence que le sujet intervienne dans l'activité de la coopérative.

En fonction des critères, le niveau de risque est ainsi qualifié en nul, faible, significatif et majeur. La priorité a été mise sur les risques significatifs ou majeurs. Ils sont représentés dans les matrices ci-après. En vert, le risque est nul. En orange, il est faible. Et en violet, le risque est significatif. Aucun risque majeur n'a été identifié, suite à l'analyse.

Les hommes

FRÉQUENCE		<ul style="list-style-type: none"> Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> Les accidents du travail L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique L'organisation du dialogue social Les rémunérations et leur évolution Le bilan des accords collectifs Les conditions de santé et de sécurité au travail Les politiques mises en oeuvre en matière de formation Le nombre total d'heures de formation
	La politique de lutte contre les discriminations		<ul style="list-style-type: none"> Les embauches et les licenciements L'organisation du temps de travail L'absentéisme
	GRAVITÉ		

La société

FRÉQUENCE			<ul style="list-style-type: none"> L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs
	Les actions de partenariat ou de mécénat	L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	<ul style="list-style-type: none"> Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux
	GRAVITÉ		

L'environnement

FRÉQUENCE			<ul style="list-style-type: none"> Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre Les mesures de prévention et de réduction des rejets L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation des déchets La consommation d'énergie La consommation d'eau
		<ul style="list-style-type: none"> La prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> La prise en compte des questions environnementales Les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire L'utilisation des sols La consommation de matières premières
		Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	
	GRAVITÉ		



**UNE COOPÉRATIVE
ENGAGÉE POUR
LES HOMMES**

Attractive

Chaque année EMC2 travaille sa politique de marque employeur pour se faire connaître auprès du jeune public mais aussi auprès des experts métiers du monde agricole.

Une nouvelle image

Afin de moderniser et d'harmoniser les supports de communication, la coopérative a fait évoluer sa charte graphique en 2020.

Objectif : un design simple, épuré, qui reste dans l'esprit initial de l'identité de la coop. Le bleu et jaune restent les couleurs centrales. Le logo a été légèrement lifté pour s'adapter plus facilement à tout type de support. Les pictos des activités ont été modifiés également. 2 petits nouveaux ont fait leur apparition : l'agriculture biologique et la méthanisation.

La mise en place de cette nouvelle charte graphique a permis également de moderniser le site extranet de la coopérative. Support essentiel dans la relation de la coop avec ses adhérents, le site avenir.coop est un aussi un véritable outil de travail. L'objectif a été de lui donner un design plus moderne, épuré, de simplifier la navigation, tout en conservant les services utiles aux agriculteurs au quotidien.

En parallèle, la coopérative travaille sur le déploiement d'un nouveau site vitrine pour le groupe pour distinguer son site extranet dédié à ses adhérents de son site institutionnel dédié au grand public. Ce nouveau support qui servira la communication externe sera mis en ligne au courant du deuxième semestre 2021.

Une présence qui progresse

EMC2 est présente sur les réseaux sociaux depuis 2013. Ils participent à la notoriété de la coopérative à l'extérieur et sont des médias essentiels pour développer sa marque employeur.

Réseaux	30 juin 2020	Objectif au 30 juin 2021	Réalisé	Objectif au 30 juin 2022
Twitter	2 711 abonnés	3 100 abonnés	2 900 abonnés	3 300 abonnés
Facebook	2 117 abonnés Portée moyenne par publi : 1 392 personnes atteintes	2 500 abonnés Portée moyenne par publi : 2 000 personnes atteintes	2 800 abonnés Portée moyenne par publi : 3 400 personnes atteintes	4 000 abonnés Portée moyenne par publi : 4 000 personnes atteintes
Instagram	395 abonnés	600 abonnés	850 abonnés	1 000 abonnés
TikTok	91 abonnés 111 956 vues	5 000 abonnés 130 000 vues	3 700 abonnés 543 000 vues	5 000 abonnés 1 million de vues

Les dernières études montrent que 81% des demandeurs d'emplois utilisent les réseaux sociaux pour leurs recherches et 89% des candidats font des recherches sur une entreprise avant de postuler. Avoir une bonne e-réputation est donc essentiel pour le Groupe EMC2 pour donner envie aux candidats de le rejoindre. Aujourd'hui la coopérative est présente sur Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et TikTok.



À l'écoute DES COLLABORATEURS

L'année 2020, avec la pandémie que nous avons connue est, sur le plan humain une année extraordinaire. Extraordinaire dans le sens où elle est « hors de l'ordinaire » et qu'elle marquera les salariés pour le reste de leur vie professionnelle et nous donnera un nouveau modèle d'organisation du travail.

Un an après, la coopérative constate que la majorité des salariés a su faire preuve de résilience.

Les équipes dans leur grande majorité ont su rapidement s'adapter et évoluer pour résister aux très fortes perturbations extérieures.

Le service aux adhérents et aux clients qui est la raison d'être, l'ADN de la coopérative a continué à fonctionner efficacement.

Le groupe a su être très réactif et agile, en renforçant la communication vers les équipes. La direction a gardé un contact étroit avec l'ensemble des salariés, renforcé les réunions et les moments d'écoute dans la majorité des activités.

Enfin EMC2 a su innover avec de nouvelles organisations du travail, de nouveaux modes de communication (nouvelles technologies de l'information et de la communication, fourniture d'un compte office 365 à l'ensemble des salariés pour qu'ils puissent accéder facilement et à distance aux supports de la coopérative). De nouveaux canaux de communication interne ont été déployés tels que la mise en place d'un mini-site baptisé « +proche de vous » qui relaie toutes les actualités internes. Ce mini-site est couplé à des envois de SMS aux collaborateurs lorsque l'information est importante ou urgente. Ce nouveau canal permet de toucher l'ensemble des collaborateurs et notamment le personnel de terrain qui n'utilise pas l'outil informatique quotidiennement. Sur les canaux déjà existants tels que le site intranet, le rythme de publication des actualités a été intensifié afin de garder un lien régulier avec l'ensemble du personnel.

Bien-être au travail

LE TÉLÉTRAVAIL :

Ce point est étroitement lié avec le bien-être au travail et surtout avec la manière dont ce télétravail régulier va se mettre en place.

Les collaborateurs vont passer du télétravail subit (presque 4 à 5 jours par semaine) au télétravail organisé et il est impératif pour réussir ce passage d'organiser au mieux le télétravail.

L'accord passé avec les représentants du personnel poursuit cet objectif en donnant une grande flexibilité tant au niveau des salariés que des managers.

Des fiches pratiques aideront les équipes à la mise en place de ce télétravail.

DISPOSITIF D'ÉCOUTE DES SALARIÉS

En 2020-2021, les efforts ont porté prioritairement sur la mise en place du dispositif d'écoute des salariés, dispositif qui doit, à terme, permettre d'atteindre l'objectif de 1 000 actions d'amélioration proposées par an (équivalent de 1 idée par salarié et par an).

Dès l'été 2020, un groupe de travail a ainsi passé en revue plus de 50 réunions de service avec leurs animateurs respectifs, sur tous les périmètres du Groupe, qu'ils soient administratifs, techniques ou commerciaux. L'objectif a été de « peaufiner » ces rituels d'équipe, moment privilégié pour les échanges et la prise de recul.

Le recueil des propositions d'amélioration a tout juste démarré (19 actions pour 2020-2021).

L'année 2021-2022 démarrera par un bilan rapide de la dynamique, 1 an après son lancement et de poser les voies d'amélioration, équipe par équipe.

RÉORGANISATION DU TRAVAIL

En 2021 une nouvelle organisation se met en place au sein du mécanisme pour répondre aux enjeux de croissance de cette filière depuis plusieurs années. En un an (du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021), 23 personnes ont été recrutées (essentiellement des mécaniciens et des magasiniers) notamment grâce à la cooptation (ou parrainage). Une organisation régionale permettra de rapprocher le terrain de la direction, en donnant la possibilité de gérer plus rapidement les problèmes du quotidien.

Côté élevage le projet « Equipage » a permis au personnel de terrain d'identifier les points de tension entre les équipes et d'amorcer une démarche pour les résoudre. D'autre part une nouvelle organisation est également en train de se mettre en place, l'exercice 2021/2022 sera la concrétisation de ces différents chantiers.





Qui forme et accompagne

Concilier le rôle d'entreprise citoyenne avec les besoins en ressources humaines d'EMC2

CONTRATS JEUNES

Depuis 3 ans, le recours au contrat en alternance a augmenté de manière très conséquente. Ainsi d'une trentaine d'alternants en 2018-2019, nous devrions atteindre 50 alternants lors de l'exercice 2021-2022.

EMC2 joue ainsi son rôle d'entreprise citoyenne, en permettant à des jeunes de se confronter au monde du travail et d'obtenir un diplôme de plus en plus recherché tout en étant rémunéré.

Côté entreprise, dans la période actuelle où les bonnes ressources humaines sont de plus en plus compliquées à trouver, notamment dans les métiers en tension, l'alternance est une solution. Elle permet d'identifier de futurs embauchés mais également d'aller plus loin dans les projets ou dans les travaux de routine en réalisant des missions que les équipes n'ont pas forcément le temps de faire.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE ET PARCOURS

En 2021, la direction des ressources humaines s'est engagée à refondre l'ensemble du dispositif des définitions de fonction et des filières métiers. Un travail très important est en cours avec les opérationnels, les représentants du personnel et les ressources humaines afin de mettre en œuvre ce projet qui permettra aux salariés d'avoir une meilleure visibilité sur les attentes dans leur métier, les évolutions possibles dans leur filière, ...

En raison de la multiplicité des métiers, une quinzaine de filières ont été recensées ainsi qu'une centaine de fonctions et plus de 200 postes.

Les entretiens annuels seront connectés avec ces définitions de fonction.

42 apprentis et 65 stagiaires
en 2021

INDICATEURS

Nombre d'accords en vigueur :

89 accords en cours

Nombre d'accords signés au

cours de l'année 2020 :

12 accords signés

QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL

La signature de plus de 10 accords dans l'année représente une bonne dynamique pour un groupe comme EMC2. L'objectif est toujours fixé à une huitaine d'accords par an. La culture de la négociation avec les partenaires sociaux est bien ancrée dans le groupe.

Des accords importants ont été signés concernant l'intéressement, le temps de travail et le CET.

Mais au-delà de ces accords, il est difficile de parler de l'année 2020 sans évoquer la crise sanitaire qui a également fortement touché notre modèle de dialogue social.

Le nombre de réunions avec le CSE s'est accru de manière importante, car il était essentiel dans cette période si particulière de renforcer les échanges avec les partenaires sociaux. La tenue de plusieurs CSSCT dans l'année a été maintenue et des visites de sites ont continué à être organisées.

Enfin les élus ont su rapidement s'organiser et s'adapter. Des moyens ont été mis à leur disposition de façon à assurer les échanges avec les représentants du personnel par des réunions en visio.

PLAN DE FORMATION

Le nombre d'heures de formation en 2020 a été divisé par 3. Le plan de formation avait à peine débuté que le confinement a été annoncé. Une reprise a été envisagée au 4^{ème} trimestre mais les contraintes sanitaires de la fin d'année avec la mise en place d'un nouveau confinement en octobre ne l'ont pas permise.

Certaines formations ont néanmoins été maintenues, telles que : le stockage et la conservation du grain (20 personnes), managers ses clients et développer son écoute active (40 personnes), développer une communication persuasive (42 personnes), remettre le client au centre des préoccupations (41 personnes), Office 365 (67 personnes) et toujours des formations autour de la sécurité (Sensibilisation matières dangereuses - 98 personnes, les CACES - 27 personnes, les habilitations électriques - 25 personnes).

Enfin en 2021, un dispositif de formateurs internes (4 formateurs CACES et un formateur secouriste du travail) a été mis en place.

INFORMATISATION DES ENTRETIENS ANNUELS D'ÉVALUATION

En début d'année 2021, la coopérative va déployer un nouveau logiciel de gestion des entretiens annuels d'évaluation qui a pour objectif de faciliter le processus et donc de développer cette pratique qui n'est pas encore automatique dans certaines activités. Ce changement nécessitera un accompagnement des managers dans la formation à l'outil. Il permettra un gain de temps pour le collaborateur et pour le manager.

Le salarié pourra remplir une première auto-évaluation avant l'entretien, le manager complètera également l'évaluation de son côté. La mise en commun se fera lors d'un échange entre les 2 parties. La démarche est automatisée du début à la fin, pour remplir l'évaluation, fixer le rendez-vous et parcourir le processus de validation.

Pour 2021 il faut d'abord que l'outil se mette en place. La campagne d'EAE va véritablement démarrer en 2022 lorsque l'ensemble des définitions de fonction et classification sera réalisé.

Total nombre d'heures de formation année 2020 :

5947 heures

Quel objectif pour 2021 :

6000 heures

179 entretiens individuels
en 2020

Objectif sur les 2 ans 2020
et 2021 :
400



ÉGALITÉ HOMMES FEMMES

UN AXE PRIORITAIRE

Depuis 2020, les entreprises doivent calculer et publier leur index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'index permet aux entreprises de mesurer l'égalité salariale femmes-hommes au sein de leur structure. Il est calculé à partir de 5 critères établis par le Gouvernement pour obtenir une note globale sur 100 points. A partir de 75 points, l'État considère que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est respectée.

LE GROUPE EMC2 VA AU-DELÀ

81/100 pour l'UES (EMC2, C4M, SAS Transports, Loeb et Houpiez) + 2 points par rapport à 2019

Les résultats sont encourageants dans plusieurs domaines.

Dans les catégories socio-professionnelles des ouvriers, employés et agents de maîtrise, il y a très peu d'écart de salaire en dessous de 50 ans.

L'égalité de salaire au niveau des cadres de moins de 40 ans est respectée.

Au cours de l'année 2020, les femmes ont bénéficié en pourcentage de plus d'augmentations que les hommes (32% des femmes ont eu une augmentation contre 26% des hommes)

Elles ont également obtenu plus de promotions (changement de coefficient) chez les ouvriers, les employés et les cadres.

Les femmes de retour de congés maternité ont bénéficié des mêmes augmentations que la moyenne des autres salariés.

Des axes de progrès sont identifiés sur certains aspects. Même si le score s'est amélioré au niveau des cadres de plus de 40 ans, un écart de salaire subsiste (une bonne partie de l'explication vient des postes occupés qui sont très différents et rend le comparatif difficile à faire).

Enfin il n'y aucune femme parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'UES.

+ 2 points également pour NPA avec 88/100

Cette progression s'explique notamment à travers 2 aspects :

- Les femmes ont bénéficié en pourcentage de plus d'augmentations que les hommes.
- Les femmes de retour de congés maternité ont bénéficié des mêmes augmentations que la moyenne des autres salariés.

Comme pour l'UES, la majorité des points perdus (10 points sur les 12 manquants) résultent de l'insuffisance de femmes représentées dans les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise.

Qui protège ses collaborateurs

Les activités du groupe exigent de prévenir les accidents de travail et de trajets ainsi que les maladies professionnelles. Il existe des conditions particulières de travail liées au secteur agricole parmi lesquelles : la saisonnalité des activités, l'utilisation de machines agricoles présentant des risques particuliers, les risques routiers, le contact avec les animaux, manipulation et stockage de matière à risque d'explosion (poussière de céréales), ...

En 2020 :

Taux de fréquence : 20.2

Taux de gravité : 1.03

L'objectif visé à long terme est le 0 accident. Pour mesurer la progression et mobiliser les salariés autour de cet objectif, EMC2 doit fixer des objectifs opérationnels et atteignables. Le groupe s'est mis comme objectif de retrouver les taux enregistrés en 2017 qui sont de 11 pour le taux de fréquence et de 0,3 pour le taux de gravité.

Le taux de fréquence d'accidents

Il est calculé à partir du nombre d'accident avec arrêt multiplié par un million et divisé par le nombre d'heure travaillées. Le taux de fréquence est de 19,3 en 2019.

Le taux de gravité

Il est mesuré à partir du nombre de jour d'arrêt suite à un accident de travail par rapport au nombre d'heures travaillées multiplié par 1 000. Le taux de gravité en 2019 est de 0,81.

Le nombre d'actions de prévention

151 actions de prévention ont été formalisées et gérées dans un logiciel de gestion des plans d'action, principalement issues des remontées de la CSSCT faisant suite aux visites sur sites et aux réunions trimestrielles.

Parmi les actions importantes de 2020, EMC2 a accordé une importance particulière au pilotage stratégique de la politique sécurité, avec une prise en compte de ce sujet au niveau de décision le plus élevé de l'entreprise et la mise à disposition de moyens supplémentaires dédiés à la sécurité. Face à la crise sanitaire et à l'impossibilité de réaliser les accueils sécurité des saisonniers dans les conditions habituelles (présentiel), une attention particulière a été portée sur la mise en place d'un accueil sécurité des saisonniers hybride (présentiel et distanciel).

Pilotage de la thématique de prévention des risques par le Comité Exécutif

Comme toute démarche exigeant l'implication de l'ensemble des salariés, la prévention des risques doit être initiée au plus haut niveau de la hiérarchie. Pour renforcer l'engagement de la direction d'EMC2 dans la prévention des risques et donner encore plus de poids à la démarche, l'entité décisionnaire devient le Comité Exécutif (COMEX). Ainsi les axes stratégiques de la démarche de prévention des risques sont discutés et validés en COMEX. Les directeurs sont ensuite sollicités pour mettre en place dans leur activité le plan d'action permettant l'atteinte des objectifs fixés par le COMEX. Cette démarche permettra une plus grande mobilisation des activités autour des sujets liés à la sécurité.

Renforcement des ressources allouées à la thématique sécurité

Face au développement important qu'a connu la coopérative ces dernières années et dans le but de continuer la progression en matière de résultats sécurité, des moyens supplémentaires ont été alloués à l'animation de la démarche de prévention des risques. Tout d'abord, un rapprochement a été réalisé entre les services « santé et sécurité » et « sureté industrielle ». Cela s'est concrétisé par un rapprochement physique des personnes affectées à ces services et par la réalisation d'un plan stratégique commun. L'objectif de ce rapprochement était de créer des synergies entre des démarches abordant les mêmes thématiques mais sous des angles différents. Pour faire face à la prise en compte croissante de la thématique de santé au travail et dans un contexte de crise sanitaire, il a également été décidé de créer le poste d'adjoint au responsable santé et sécurité. Cette création de poste a permis de conserver une vision stratégique de la prévention des risques (analyse des accidents, réalisation de plans stratégiques, ...), tout en maintenant l'accompagnement des équipes sur terrain pour assurer le déploiement de la démarche.

Développement d'une plateforme de formation en ligne des saisonniers

Suite à la crise sanitaire du COVID-19 et pour éviter tout risque de contamination, la décision de ne pas organiser la journée d'accueil des saisonniers en 2020 a été prise. Afin de maintenir la sensibilisation des nouvelles recrues aux risques liés à la conduite de silo et aux comportements sécurité attendus, le modèle numérique a été retenu. En remplacement de la journée traditionnelle, le service sécurité a développé et mis à la disposition des saisonniers une formation en ligne. Ainsi, chaque saisonnier a été invité à se connecter à la plateforme, à suivre les différents modules proposés (enjeux de la sécurité, politique sécurité EMC2, connaissance des risques silo, ...) puis à répondre à différents quiz. Cette solution a permis à l'équipe sécurité de mesurer le niveau de compréhension et d'assimilation des points abordés.

Un score minimum de 70% de bonnes réponses était attendu. En cas de score insuffisant, le saisonnier devait refaire la totalité de la formation, et ceci jusqu'à obtention d'une note supérieure à 70%. Une fois cette formation en ligne validée, le saisonnier était convoqué dans son silo d'affectation pour y recevoir un accueil au poste. Le responsable du site présente les missions, les risques auxquels il sera exposé ainsi que les consignes sécurité à respecter.

C'est ainsi qu'une centaine de jeunes saisonniers ont été formés à la sécurité en 2020. Et la formation en ligne a fait ses preuves puisque, cette année encore, la moisson s'est clôturée sans accident du travail chez les saisonniers.



UNE COOPÉRATIVE ENGAGÉE POUR L'ENVIRONNEMENT

Qui optimise ses consommations d'énergie

Dans toutes ses activités et ses actions, EMC2 s'emploie à réduire son impact environnemental par une utilisation optimisée des ressources..

L'électricité

La consommation d'électricité provient essentiellement des activités industrielles (machines, process, moteur, ventilation) et commerciales de la branche Nature et Plein Air avec ses 20 magasins. La consommation d'électricité est soumise à des facteurs extérieurs qu'EMC2 ne peut pas maîtriser comme la météo qui influence directement le niveau de l'activité dans le milieu agricole. La météo agit sur la qualité des céréales livrées et EMC2 doit donc adapter ses actions pour les traiter (chauffage, séchage...) ce qui fait évoluer la consommation d'énergie. Indépendamment de ces facteurs incontrôlables, la coopérative met en place des actions d'optimisation de la consommation d'électricité chaque année.

Sur l'année 2020-2021 :

La consommation d'électricité s'établit à 11 522 769 kwh pour la période 20-21, soit une baisse de 602 533 kwh par rapport à 19-20.

Ces bons résultats, malgré l'ajout de la société Graillot et la mise en service de la nouvelle unité de stockage de Neuves-Maisons, s'explique par 2 facteurs principaux :

- les actions d'optimisation mises en place :
 - * ajout de variateurs de vitesses sur les moteurs permettant d'adapter la puissance au besoin,
 - * remplacement des moteurs hors d'usage par des moteurs IE3 de dernière génération moins énergivores,
 - * remplacement éclairage tube fluo par technologie LED,
- la baisse de l'activité des sites en lien avec la moisson N-1.

Plan d'actions 2021-2022 :

- Analyser l'étude de faisabilité sur l'effacement électrique et ses gains potentiels pour le groupe,
- Développer les études de faisabilité de projets photovoltaïques,
- Poursuivre le relamping LED,
- Poursuivre les remplacements de matériels électriques par des matériels plus sobres en énergie.

DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET DES JOURNÉES DE FORMATION ONT EU LIEU POUR OPTIMISER LA CONSOMMATION D'EAU.

La consommation en eau

La consommation en eau en provenance du réseau s'établit à 22 760 m³ ce qui représente une hausse significative par rapport à 2019.

Ces résultats s'expliquent notamment par l'ajout de la société Graillot et la mise en service de la nouvelle unité de stockage de Neuves-Maisons. Des consommations anormales ont été observées sur 3 sites, 2 concernent l'utilisation de l'eau du réseau à la place de l'eau de pompage et la dernière est encore en cours d'analyse. L'activité élevage est la principale consommatrice d'eau avec le lavage des camions et le remplissage des abreuvoirs des animaux.

Afin de maîtriser la consommation d'eau, un suivi des factures est mis en place afin de détecter et de traiter d'éventuels dérives. En cas d'écart, la consommation est analysée afin de définir la cause avec le service concerné. Si aucune cause n'est identifiée, il s'agit alors d'une fuite technique qui doit être traitée.

Plan d'actions 2021-2022 :

Sensibiliser les responsables de sites bénéficiant d'eau de forage de l'importance d'utiliser cette eau pour l'arrosage des végétaux.

L'objectif est de rester sur une consommation stable en adéquation notamment avec le niveau de l'activité élevage.



LE GAZ

POUR MAÎTRISER LA CONSOMMATION DE GAZ, EMC2 DOIT AUSSI AGIR SUR LES USAGES ET FORMER SES COLLABORATEURS AUX BONNES PRATIQUES.

Consommation en gaz naturel sur 2020-2021 :
La consommation de gaz naturel pour le chauffage est de 3 848 415 Kwh pour la période 20/21. Soit une augmentation de 462 278 Kwh par rapport à la période 19/20.

Ces résultats à la hausse s'expliquent par l'ajout de la société Graillot et par les variations climatiques de l'année avec un hiver long et rigoureux et un printemps maussade ayant nécessité de chauffer plus.

Plan d'actions 2021-2022 :
Poursuivre l'amélioration de l'isolation des bâtiments lors de travaux remplacement du matériel de chauffage (chaudières, aérothermes, etc.) en fin de vie par des équipements moins consommateurs.

Pour maîtriser la consommation de gaz, EMC2 doit aussi agir sur les usages. En 2022, les collaborateurs devront être sensibilisés aux bonnes pratiques de chauffage grâce à une charte standardisée des consignes. Les travaux de rénovation et d'isolation se poursuivront sur les différents sites.

Pour les m³ de gaz nécessaires pour faire baisser le point d'humidité :

En fonction du niveau de la récolte, la coopérative décide de centraliser le séchage sur certains sites pour ne pas faire fonctionner les séchoirs des petits sites pour des trop petites quantités. Il faut avoir un minimum de volume dans le séchoir pour commencer à sécher le maïs, il faut donc adapter la mise en service des sites.

La récolte 2020 a été marquée par une faible collecte de maïs au niveau du groupe EMC2 et une humidité relativement basse # 26 d'humidité. Un travail a été réalisé sur l'optimisation des séchoirs (en global) et la fiabilisation des données pour le calcul de l'indicateur. En capacité optimale, le séchoir de Bras-sur-Meuse peut sécher l'équivalent de 25 tonnes de maïs humide (# 35% humidité) à l'heure.

Pour cette année comptable, la consommation de gaz a été de 16.94 m³ pour faire perdre un point d'humidité/tonne sur le séchoir de Bras-sur-Meuse, pour un total séché de 5 300 tonnes brutes (volume équivalent à N-1).



Pour 2020-2021
- 3% des clients (hors agris) sont RSE
- 37% des fournisseurs (hors agris) sont RSE

Le recyclage des ressources

Aujourd'hui, il existe différents modes de collecte et différentes filières en fonction du périmètre géographique des sites mais aussi en fonction de leur activité.

14 filières de recyclage sont identifiées : aérosols, cartons, emballages vides souillés, filtres à huile et à gazole, flexibles hydrauliques, huiles usagées, hydrocarbures, liquide refroidissement, solides imprégnés, matériaux souillés, bac à graisse, bio-déchets, boues, ferraille.

La production totale de déchets par le groupe EMC2 s'élève à 682,04 t équiv pour 2020-2021 dont 33,26 % sont traités dans des filières de recyclage soit 226,87 t équiv.

La baisse du taux de déchets traités en filière s'explique principalement par la non reconduction en 2020 d'une importante opération de nettoyage des séparateurs hydrocarbures et fosses du groupe réalisée sur la période précédente (N=57t; N-1=97t).

Plan d'actions 2021-2022 :

- Poursuivre la mise en place de filières de tri sur les différents sites
- Réaliser des opérations d'enlèvement groupé de déchets diffus

Qui favorise les partenaires, clients et fournisseurs engagés

Il s'agit ici de mesurer le chiffre d'affaires réalisé avec les clients et fournisseurs non-agriculteurs du Groupe Coopératif, engagés dans une démarche RSE ou équivalente d'un point de vue environnemental.

La mise en place de cet indicateur a constitué l'objectif principal pour 2020-2021. Il a fallu en premier lieu observer les tiers partenaires, au travers du prisme de la RSE. Les 200 premiers fournisseurs et clients en CA ont ainsi été évalués cette année.

TERIALIS et AREA, unions de Coopératives auxquelles le Groupe EMC2 adhère, pèsent inévitablement sur l'indicateur. Elles ne sont pas engagées dans des démarches RSE au sens strict du terme. En tant que prolongation du Groupe Coopératif, il semble pertinent de porter un regard sur les clients et fournisseurs de ces 2 unions.

Pour TERIALIS, sur l'année 20-21, 75% du CA réalisé auprès des clients livrés par le Groupe EMC2 est un « CA RSE »

Pour AREA, toujours pour l'année 20-21 :

- o 82% du CA produits de santé végétal qui est RSE,
- o 43% du CA Semences,
- o 47% du CA Fertilisation,
- o 46% des fournisseurs.

Pour l'année 2021-2022, 2 objectifs sont définis :

- Poursuivre le travail d'identification et d'évaluation des démarches RSE ou assimilées chez les partenaires de la coopérative,

- Sensibiliser les partenaires majeurs, qui ne seraient à ce jour pas encore engagés vers la RSE.

L'idée étant d'atteindre 40% de CA RSE avec les fournisseurs, 5% avec nos clients.

Et les agriculteurs ? Ils sont déjà sensibilisés aux problématiques environnementales depuis plusieurs années, au travers :

- de dispositifs réglementaires et incitatifs : PAC, Certiphyto,
- de l'accompagnement de la Coop sur les pratiques à impact environnemental réduit,
- des exigences liées à leurs débouchés : BIO, HVE, cahiers des charges spécifiques...

A prendre également en compte pour le court terme les perspectives suivantes pour le monde agricole :

- le sujet de la décarbonation avec un dispositif en cours d'élaboration au niveau national (pratiques, mesures des gains, subventions, ...). Un diagnostic de l'exploitation a notamment été lancé cette année par la Coopérative auprès des JA volontaires, dans le cadre du Plan de Relance France
- l'impact du Conseil Stratégique sur les produits phyto entré en vigueur depuis le 1er janvier 2021.

Qui soutient les pratiques agricoles à impact environnemental réduit

PRATIQUES AGRICOLES EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Le Groupe EMC2 s'engage auprès des agriculteurs en devenant acteur et animateur de démarches de progrès axées sur la réduction des intrants, notamment des produits phytosanitaires. La Direction Agronomie Développement accompagne les adhérents pour pérenniser leurs activités dans une démarche d'agroécologie.

LES ACTIONS MAJEURES

EMC2 s'appuie sur le Contrat de solutions pour accompagner ses agriculteurs dans la réduction des produits phytosanitaires. Le Contrat de Solutions est une démarche initiée par 44 organisations professionnelles agricoles engagées à trouver des solutions, concrètes, efficaces, durables et accessibles pour accompagner le monde agricole dans cette transition tout en préservant la pérennité de leur exploitation.

Ces solutions sont formalisées sous forme de fiches action. Le service Agronomie Développement veille et étudie les différentes fiches action du Contrat de Solutions afin de déployer les fiches présentant un intérêt pour les agriculteurs sur le territoire de la coopérative. Une fois que la fiche est identifiée comme intéressante, il teste d'abord la faisabilité de la solution pour savoir si elle est rentable et applicable pour les agriculteurs de notre territoire avant de la déployer.

De 7 en 2019/2020, 14 fiches « contrats de solution » ont été promues cette campagne.



- Nombre de pratiques identifiées dans le cadre des contrats de solution

2020-2021 : 14 fiches ont été mises en avant auprès des techniciens et des agriculteurs

LES 14 SOLUTIONS

- Décalage de la date de semis en blé tendre d'hiver
- Associer au semis un colza avec des légumineuses gélives
- Lutte contre les maladies du blé tendre par la résistance des variétés
- Lutte contre la verse physiologique par la résistance des variétés de blé tendre
- Trichogrammes contre la pyrale du maïs
- Lutte contre la septoriose avec des spécialités à base de soufre
- Eviter un traitement insecticide contre les méligèthes en associant une variété de colza à floraison très précoce avec la variété d'intérêt
- Utilisation de variétés de colza d'hiver résistantes TUYV
- Outils d'aide à la décision pour optimiser les traitements contre les maladies du blé
- Allonger les rotations et diversifier les assolements pour réduire les IFT
- Lutte contre la JNO (Jaunisse Nanisante de l'Orge) de l'orge d'hiver par la tolérance variétale
- Lutte contre les maladies fongiques de l'orge d'hiver par la résistance des variétés
- Grille de risque Fusariose des épis et mycotoxines DON sur blé tendre
- Gérer la période d'interculture pour diminuer la pression des bioagresseurs sur la culture suivante en rotations de cultures assolées

Ces 14 solutions choisies ont été validées par des essais locaux. A travers ses conseils, le service Agronomie Développement d'EMC2 tend à déployer ces solutions auprès de ses agriculteurs. Les techniciens de la coopérative ont été formés à ces pratiques pour en assurer la promotion et elles sont régulièrement mises en avant lors des différentes opérations et communications à travers les visites d'essais, les guides, les flashs techniques. EMC2 utilise le Contrat de Solutions pour créer une dynamique au sein de ses agriculteurs et s'inscrire dans une démarche de progrès et de partage des bonnes pratiques pour réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires.

EMC2 s'est engagée pour participer au groupe pilote des coopératives ambassadrice du contrat de solutions. Une première réunion s'est tenue en juin 2021.

LA RÉDUCTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La mesure de l'engagement d'EMC2 dans la réduction des produits phytosanitaires s'observe aussi par le respect des obligations légales telles que le dispositif de Certificat d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP). Initié par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en 2016, ce mécanisme permet de dynamiser la diffusion des pratiques économes en produits phytopharmaceutiques pour les exploitants agricoles, tout en veillant à la performance économique des exploitations.

Objectif 2021-2022 :

- Nombre de Certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) collectés en 2020 et déclarés le 31/03/2021 pour le groupe EMC2 (EMC2, HOUPIEZ et LOEB) : 27 113.23 (2019 : 20 691)
 - o 21 884.50 déclarés pour EMC2,
 - o 3 498.30 pour Houpiez,
 - o 1 730.43 pour Loeb

17 ACTIONS

Le groupe EMC2 a identifié 17 fiches actions qu'il met en oeuvre dans ses activités pour favoriser la réduction de produits phytosanitaires.

Les principales actions sont listées ci-dessous :

- Réduire le nombre de traitements au moyen de variétés de blé tendre assez résistantes aux bioagresseurs et à la verse
- Réduire le nombre de traitements au moyen de variétés d'orges d'hiver assez résistantes aux bioagresseurs et à la verse
- Réduire la consommation de fongicides ciblant les maladies du feuillage du blé au moyen d'un adjuvant
- Lutter contre le virus de la jaunisse du navet sur colza en choisissant une variété assez résistante
- Substituer des produits anti-limaces à base de métaldéhyde par des produits molluscicides d'origine naturelle
- Éviter un traitement insecticide contre les méligèthes en associant une variété de colza à floraison très précoce avec la variété principale
- Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre
- Éviter les recouvrements lors de la pulvérisation au moyen d'équipements en agriculture de précision
- Lutter contre la pyrale du maïs au moyen de lâchers de trichogrammes
- Accompagner le placement des traitements fongicides des céréales au moyen d'un outil d'aide à la décision de prévision et de conseil tracé à la parcelle
- Réduire les traitements phytosanitaires en combinant plusieurs pratiques afin de mettre en place une protection intégrée du colza
- Optimiser les traitements fongicides sur les maladies du feuillage du blé tendre au moyen d'un outil d'aide à la décision

Chaque opération effectuée et qui entre dans l'une de ces fiches action est déclarée et apporte des points. L'objectif pour les années à venir est d'augmenter le nombre de CEPP mais aussi d'être proactif en collaborant au dépôt de nouvelles fiches actions permettant de valoriser les actions mises en place par la coopérative et ainsi obtenir plus de points.

Un référent CEPP a été désigné pour chaque entité du groupe. Une étude stratégique démarrée cette campagne va être finalisée et présentée pour l'audit des agréments distributeurs d'EMC2 et d'Houpiez en octobre 2021. L'objectif est d'analyser l'ensemble des fiches techniques et leur potentiel de déploiement sur notre territoire.

Les travaux réalisés cette campagne ont permis de soumettre une nouvelle fiche action CEPP concernant les actions de conseil et d'accompagnement de ses adhérents engagés dans les groupes innovants AgilEmc2 en avril 2021.

ORIENTATIONS À VENIR

L'ajustement et la réduction des intrants est favorisé par le déploiement des nouvelles technologies embarquées et les nouveaux outils d'aide à la décision (OAD). L'agriculture de précision occupe une place grandissante, plus de 9 000 hectares sont cultivés avec l'appui des démarches de précision Farmstar et des diagnostics beApi. Le groupe coopératif compte poursuivre le développement de ces pratiques dans les années à venir.

Objectif : développer l'adoption des CEPP pour atteindre 50% du nombre de CEPP qui est assigné à EMC2.



PRODUCTION ANIMALE : ENVIRONNEMENT

Objectif 2021-2022 :

Déploiement de la filière Haute Valeur Environnementale (HVE) en partenariat avec Interbev Grand Est.

La certification HVE, bien développée dans d'autres filières agricoles, notamment en production viticole et maraichère, est actuellement en phase de test en filière viande. EMC2 a souhaité participer à l'élaboration de cette filière en proposant aux éleveurs l'accès à cette certification qui porte sur l'ensemble de l'exploitation.

La certification HVE met en avant les bonnes pratiques d'élevage à travers des systèmes peu consommateurs en intrants chimiques, engrais azotés et phytosanitaires, en valorisant les prairies permanentes et les systèmes autonomes ou encore en favorisant le maintien des éléments du paysage et le respect de la biodiversité.

Cette démarche s'inscrit dans les évolutions des attentes sociétales en termes de pratiques agricoles, et répond à l'un des enjeux de la loi Egalim sur l'approvisionnement de la RHD en produit issus de démarches qualité.

Pourcentage d'animaux concernés par les pratiques identifiées : 2 967 animaux pour l'année comptable 2020-2021, soit 5% de la production des animaux de boucherie (+ 1 point). L'objectif de 2 500 animaux est atteint.

Objectif 2021-2022 : 4100 animaux.

Au sujet de l'environnement, le diagnostic Cap2er peut être réalisé par les techniciens de la coopérative, formés spécifiquement à la réalisation de ces bilans carbone. L'objectif est de réaliser 120 diagnostics sur la campagne 2021-2022. (20 diagnostics ont été réalisés sur 2020-2021).



OBJECTIF ATTEINT :
- 8,43 TONNES DE
CO2 PAR RAPPORT À
2020

Des tonnes de CO2 économisées

La maîtrise des émissions de CO2 est une préoccupation essentielle pour la SAS EMC2 Transport.

Le suivi de l'empreinte CO2 est assuré au travers de l'engagement dans la « Charte Objectif CO2 ».

Elle incite à rechercher des solutions alternatives sur le long terme afin de diminuer notre empreinte carbone.

Le périmètre de l'engagement reste stable et couvre 30 chauffeurs pour 27 véhicules lourds, dont 7 camions Fuel, 15 bennes céréalères, 3 chariots embarqués et 2 plateaux

La SAS Transport réalise au cours de cet exercice, la dernière période de son engagement. Cette charte soumise à l'ADEME est un outil d'aide important d'aide au suivi de consommation, de rejet de CO2. Ces indicateurs nationaux permettent de travailler sur des axes d'amélioration tels que l'optimisation de tournées, la réduction des kilomètres vides, et la mise en place de nouvelles technologies. C'est pourquoi la SAS Transport va renouveler son engagement pour la quatrième fois.

La consommation des véhicules est de 38.5 l en moyenne. Les émissions de CO2 ont été réduites de 0.7% par kilomètre et de 5.4% par kilo livré.

Le renouvellement régulier des véhicules est une démarche constante. Ceci permet d'être équipé des dernières technologies et de véhicules moins polluants. EMC2 transport fera l'acquisition au cours du prochain exercice d'un véhicule fonctionnant au B100, un biocarburant produit localement sur le site de VALTRIS à Baleycourt. Un second véhicule bénéficiera d'une modification qui lui permettra aussi de fonctionner avec ce biocarburant. Ceci permettra à EMC2 de réduire de façon significative ses émissions de CO2.

Qui réduit son impact environnemental

Consommation de gasoil

Consommation moyenne de gasoil aux 100 km :

- 35,07 l/100 km pour les poids lourds* (0,5l/100km de plus que l'an passé)
- 6,86 l/100 km pour les véhicules légers (consommation identique à l'année passée)

* véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Sur cet exercice, une station d'approvisionnement en Biocarburant B100 de 20 000 l a été validée et commandée. Elle sera basée à Mars-la-Tour avec un approvisionnement local via Valtris à Baleycourt.

Un tracteur routier carburant au B100 a été commandé et sera opérationnel en fin d'année civile. Le retrofit d'un véhicule tracteur au B100 a été commandé également, il devrait être opérationnel en octobre.

Ces actions concrètes permettent à EMC2 de réduire de façon significative la consommation de carburant fossile et ainsi au global les émissions de CO2 et de Nox.

A terme, cette première expérience devrait permettre de valider le principe et dupliquer le modèle sur d'autres véhicules du groupe, y compris, dans le cadre du transport des animaux.

Une recherche du même type est engagée sur le parc des véhicules légers du groupe avec un projet d'acquisition de véhicules électriques, à mettre en phase avec un projet photovoltaïque qui pourrait voir le jour au niveau du site de Bras-sur-Meuse.

La coopérative est aussi avancée sur l'alternative flex fuel qui permettrait d'acquérir quelques véhicules compatibles au E85 Bioéthanol pour s'affranchir des contraintes d'autonomie que posent les véhicules électriques.

En termes de pratique, EMC2 est engagée dans une démarche de sensibilisation des conducteurs axée « conduite économique et responsable » qui s'inscrit par ailleurs dans la réduction des accidents, l'un n'allant pas sans l'autre.

Pour les autres véhicules acquis par EMC2, même s'ils fonctionnent à l'énergie fossile, leur choix est dirigé par l'efficacité de leurs performances environnementales, à savoir une vingtaine de véhicules en dépollution indice Euro 6c et d qui permettent une minimisation des émissions avec un classement Crit'Air 2 en remplacement de véhicules Crit'air 4 et 5.



Qui sécurise ses outils

EMC2 est engagée dans la réduction de son impact environnemental direct lié à l'activité de ses sites industriels.

L'indicateur choisit concerne les moyens financiers investis chaque année dans la sécurisation des outils dans le cadre des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

L'objectif de 170 000 € d'investissement établi en 2020 a été dépassé. Ce sont 237 350 € qui ont été investis dans la sécurisation des outils. Cet investissement concerne principalement la continuité des installations de systèmes d'aspiration des poussières dans les silos, dans le cadre d'un plan d'actions sur trois ans en lien avec la réglementation et préparatoire au contrôles ICPE .

Par ailleurs des capacités en réserves d'eau d'extinction ont été installées pour limiter les risques en cas de sinistres.

Ces actions se prolongeront dans le temps en fonction des évolutions d'exploitation et de la réglementation, essentiellement sur les sites soumis à déclaration.

Le rythme quinquennal des inspections périodiques permet de prévoir et anticiper les améliorations sécuritaire à mettre en place.



INITIATIVE D'AVENIR



**UNE COOPÉRATIVE
ENGAGÉE POUR
LA SOCIÉTÉ**

Qui favorise les partenaires de son territoire

Les activités du Groupe EMC2 agissent sur l'écosystème local. Que ce soit par des retombées économiques par l'emploi et le recours à des fournisseurs locaux, des dynamiques impulsées avec d'autres entreprises, des liens noués avec des associations ou des établissements d'enseignement, EMC2 participe au développement de son territoire.

Pourcentages du chiffre d'affaires réalisés à la vente avec des clients locaux, c'est à dire localisés sur les départements où la coopérative a une activité :

- 2019-2020 : 87,6%
- 2020-2021 : 87%
- Objectif 2021-2023 : 90%

Pour le Groupe EMC2, la dimension « locale » du partenariat constitue la première des priorités dans le choix des fournisseurs.



Sur 2020-2021, l'unité de méthanisation de Landres a constitué un investissement majeur pour le Groupe (près de 7M€). C'est plus de 70% des dépenses qui ont été ainsi injectées dans l'économie locale.

En 2021-2022 la part d'activité « locale » de la coopérative devrait s'accroître encore davantage, si l'on considère 2 éléments majeurs :

- L'intégration au Groupe EMC2 de l'activité agroalimentaire du Marvillois, modèle 100% local par excellence, qui relie producteurs et consommateurs locaux, qu'ils soient des particuliers ou des collectivités,
- La poursuite des chantiers de construction des unités de méthanisation, Villers-la-Montagne en tête.

Pourcentages du chiffre d'affaires réalisés avec les fournisseurs locaux, c'est à dire localisés sur les départements où la coopérative a une activité :

- 2019-2020 : 77,8%
- 2020-2021 : 77%
- Objectif 2021-2023 : 82%

Qui intègre les problématiques territoriales dans son développement

Au-delà des partenariats locaux qui sont privilégiés par le Groupe, la prise en compte des problématiques territoriales peut s'apprécier au travers des subventions obtenues auprès de et accordées à nos parties prenantes.

Répondre aux appels à projet, promouvoir les initiatives locales, subventionner l'activité d'acteurs territoriaux, ... autant de leviers actionnés par un Groupe Coopératif à l'écoute des territoires.

En 2020-2021, le total des subventions accordées et reçues atteint 551 k€.

L'objectif est de fournir un même niveau d'effort pour les années à venir. A noter cependant que le déploiement d'unités de méthanisation sur notre territoire et la dynamique d'attribution de subventions viendront peut-être modifier les sommes engagées.

Dans le registre d'un soutien au développement local, il faut également évoquer la démarche entreprise depuis plusieurs années par la coopérative, d'une aide au financement des ateliers d'engraissement de nos adhérents. Ce sont plus de 10M € accordés chaque année par le Conseil d'Administration vers les projets de nos éleveurs.

Pour les investissements de pérennisation des outils locaux et développement :

EMC2 continue à investir et à améliorer ses outils industriels et agricole sur l'ensemble de son territoire.

En 2020, 3 675 772 € (moyenne 3 ans) ont été investis dans la pérennisation ou le développement des outils territoriaux. Cet indicateur illustre la volonté de la coopérative de pérenniser et dynamiser son périmètre industriel et agricole sur son territoire.

Sur l'exercice écoulé, 2 455 400 € ont été investis au niveau de nos infrastructures agricoles et industrielles.

Ces aménagements ont pour vocation de pérenniser nos outils et de les mettre à niveau afin de rester un acteur majeur dans nos campagnes et permettre aussi de dynamiser et moderniser les outils autant industriels que de travail du grain.

Un certain nombre de sites ont été traités, comme à Fresnes-en-Woëvre avec la modernisation des systèmes de traçabilité et de supervision du silo, l'optimisation de la maintenance du silo de Souilly et le remplacement de l'armoire électrique.

Cette campagne a été marquée par les difficultés à tenir les délais et obtenir les fournitures pour mener à bien les projets d'investissements.

Par ailleurs un premier projet de construction d'une unité de méthanisation biogaz a vu le jour à Landres et va commencer la production en octobre. Cet investissement représente près de 7 millions d'euros sur cet exercice et fera l'objet à l'avenir d'un objectif particulier concernant son efficacité et la qualité de sa bio production.

Un certain nombre de projets similaires sont en cours pour l'exercice prochain, ainsi que la remise à niveau de nos ateliers de machinisme agricole.

Sur 3 ans, ce sont plus de 11 M€ qui ont été investis dans ce contexte, sans compter les projets de méthanisation.

Qui garantit des produits de qualité pour le consommateur



Des démarches qualité produit en céréales

Taux de conformité client est de 97.4%.

Objectif 2021-2022 : 96%

Cet indicateur prend en compte les tonnes de céréales pour lesquelles le client a fait une réclamation. Les anomalies remontent lors du « transfert » chez le client. Pour l'année 2020-2021, sur les 809 390 de céréales expédiées, 2.6% d'entre elles ont entraîné une réclamation.

Le taux de réclamation est à peu près stable cette année par rapport à l'an passé.

29% des réclamations sont dues à un durcissement des cahiers des charges clients sur les grains cassés.

Concernant la mise en place de nouvelles filières, 2 démarches ont été développées cette année.

- mise en place de la Certification VLOG, démarche sans OGM, pour la vente des aliments pour animaux en vrac sur EM-C2+HOUIPIEZ+LOEB.
- mise en place d'une démarche colzas, bas GES. Le développement de cette démarche sera à suivre l'an prochain en fonction des évolutions réglementaires et de marché.

Les évolutions pour 2021-2022 sont les suivantes :

- Mise en place pour la campagne 2021-2022 de nouveaux contrats : lin (nouveaux marchés) , pois.
- Evolution du BIO : doublement de la collecte
- Renouvellement FSA/SAI sur 2021-2022. Démarche demandée par notre plus gros client en Blé.



ÉLEVAGE

Production animale : démarches qualité et bien-être animal

La volonté d'EMC2 de développer son engagement dans des filières qualité reconnues a porté ses fruits. Les huit pratiques identifiées en faveur de l'environnement en 2019-2020 ont été reconduites en 2020-2021. L'objectif fixé a été atteint puisqu'une pratique supplémentaire a été mise en place : le label rouge salers.

EMC2 enregistre un beau développement dans les démarches Labels Rouges grâce à une demande croissante de la part des GMS et à la volonté d'EMC2 Élevage de s'impliquer dans ce développement en engageant un nombre important d'éleveurs dans ces démarches par le référencement des élevages. Ces filières en plein essor participent au maintien de l'équilibre des écosystèmes en favorisant les modes d'élevage traditionnels et les cycles étable-pâturage ainsi qu'en favorisant l'autonomie alimentaire ou encore en interdisant les OGM et l'huile de palme. La filière Prim'Herbe est également en plein développement. Déployée en 2020, les perspectives de débouchées sont bien présentes. Dans ce cahier des charges, l'accent est mis sur l'origine des matières premières de l'alimentation des bovins qui doivent être 100% origine France.

Toutes ces filières sont encadrées par des cahiers des charges stricts et sont contrôlées par des organismes indépendants. Le nombre de filières apparaissant comme étant un facteur limitant, l'objectif consiste à contractualiser d'avantage d'animaux dans celles déjà existantes.

Nombre d'animaux vendus dans le cadre d'une démarche qualité pour les consommateurs : 16 341 en 2020-2021
Objectif 2021-2022 : 16 125

Parmi les sujets au coeur des préoccupations des consommateurs, on retrouve le bien-être animal. Les techniciens EMC2 Elevage sont formés à la réalisation des diagnostics Boviwell. Celui-ci faisant partie intégrante des cahiers des charges label rouge et Prim'herbe notamment. L'objectif est de réaliser 120 diagnostics sur la campagne 2021-2022.

En matière de bien-être animal, la coopérative a désigné un référent bien-être animal dans chaque centre d'allotement.

L'objectif 2021-2022 est d'organiser la formation spécifique de ces référents et de structurer notre politique bien-être animal.

Conclusion : la RSE EMC2 en synthèse, vue des indicateurs

Thèmes	Analyse de risques & modèle économique	Démarche RSE Groupe EMC2				
Périmètres	Problématiques identifiées	Axes de travail	Actions menées	Indicateurs associés	Objectif 2020-2021	Score 2020-2021
Les hommes	Ressources et compétences en tension sur le périmètre du Groupe Coopératif : taille du bassin d'emploi, milieu rural, concurrence, ...	Attractivité : attirer les meilleurs éléments du bassin d'emploi, voire au-delà --> Être connu	Dynamique Marque Employeur	# abonnés et vues sur les canaux digitaux	Twitter 3 100 abonnés Facebook 2 500 abonnés Portée moyenne des publications : 2 000 personnes atteintes Instagram 600 abonnés TikTok 5 000 abonnés 130 000 vues	Twitter 2 900 abonnés Facebook 2 800 abonnés Portée moyenne des publications : 3 400 personnes atteintes Instagram 850 abonnés TikTok 3 700 abonnés 543 000 vues
			Qualité du dialogue social	# accords en vigueur # accords signés dans l'année	8 accords signés	12 accords signés 89 accord en cours
			Parité homme/femme	indicateur étatique	objectif UES EMC2 2020 --> 80 pts * Objectif NPA 2020 --> 85 pts	objectif UES EMC2 2020 --> 81 pts * Objectif NPA 2020 --> 88 pts
		Fidélisation : cultiver l'appartenance	Sécurité au travail	Taux de fréquence et de gravité	* Objectif 2020 Taux de fréquence = 11 (meilleure performance depuis 5 ans) * Objectif 2020 Taux de gravité = 0,33 (Meilleure perf. depuis 5 ans)	* Taux de fréquence = 20,2 * Taux de gravité = 1,03
				# actions de prévention	suivi et déploiement des actions de préventions	Nb d'actions de prévention enregistrées = 151
		Bien-être au travail : dispositif d'écoute des salariés	# actions d'amélioration identifiées dans l'année	Objectif 1000 propositions	19	
		Formation : avoir les salariés les plus compétents possibles	Plan de formation	# heures de formation réalisées dans l'année / ETP	* Objectif : 15000h en 2020 en raison du report des formations liées à la crise sanitaire	* 5947 heures
Evolution de carrière et parcours	# EAE réalisés dans l'année		* objectif : 400 EAE sur 2020 et 2021	179		
L'environnement	Réduire notre impact environnemental par une utilisation davantage optimisée des ressources	Efficiency énergétique et Electricité	Plan d'actions e-	kwh	moins 150 000 kWh actions spécifiques	115 22 769 kwh
		Gestion de l'Eau	Plan d'actions H2O	litres d'eau	idem sensibilisation élevage et jardenerie	22 760 m3
		Efficiency énergétique et gaz	Plan d'actions CH4	m3 de gaz à la tonne et au point d'humidité	17m3/t/point humidité	16,94 m3 / T / point d'humidité
				kWh de gaz chauffage	moins 40 000 kWh actions spécifiques	3 848 415 kwh
		Recycler les ressources	Mise en œuvre des filières de recyclage	Taux de recyclage	obj 40% meilleur tri	33,26%
		Favoriser les partenaires Clients, Fournisseurs engagés	Préférence aux partenaires RSE	Taux de Fournisseurs et Clients RSE non agriculteurs	5% des clients 40% des fournisseurs	3% des clients 37% des fournisseurs
		Soutenir les pratiques agricoles spécifiques, à impact environnemental réduit	Pratiques agricoles en Production Végétale	# Pratiques identifiées dans le cadre des contrats de solution	communication agri	14 pratiques identifiées
				# Fiche action CEPP identifiée pour le Groupe EMC2	communication agri	17 fiches actions CEPP
			CEPP gagnés	50% potentiel atteignable	27€113	
		Pratiques agricoles en Production Animale	Pratiques identifiées	Obj. 9	9	
	% d'animaux concernés par ces pratiques	2 500 animaux	2 959 animaux			
	Réduire notre impact environnemental par la réduction de nos rejets	Réduction des GES au transport	Consommer moins de gasoil	Consommation moyenne de gasoil au 100 km	34 l/100 km pour les PL 6,5 l/100 km pour les VL	35,07 l/100 km pour les PL 6,86 l/100 km pour les VL
		Rejeter moins de GES	Tonne de CO2 économisée (suivi uniquement au Transport)	9 Tonnes gagnées	8,43t	
Sécuriser les outils de la coopérative		Voir la part du plan de campagne consacrée au sujet	k€ investis chaque année dans la sécurisation des outils (en lien avec ICPE)	170 000 euros projet poussière	237 350 cette année 166739 € sur 3 ans	
La société civile, les territoires	Agir en tant qu'entreprise responsable vis-à-vis de la société	Favoriser les partenaires de nos territoires	Clients locaux	% du CA réalisé avec les clients locaux	90,0%	87,0%
			Fournisseurs locaux	% du CA réalisé avec les fournisseurs locaux	82,0%	77,0%
		Intégrer les problématiques territoriales dans notre développement	Recensement des partenariats territoriaux	Subventions accordées et reçues additionnées en valeur absolue	255 k€	551 k€
			Investissement dans des activités essentielles au dynamisme territorial	€ investis dans les outils territoriaux (pérennisation et développement)	4 millions sur 3 ans	2 455 400 cette année 3675722 € sur 3 ans
		Au bénéfice des clients	Démarche qualité produit en céréales	Taux de conformité clients	96,0%	97,4%
Démarche qualité produit en viandes	Animaux vendus dans le cadre d'une démarche qualité concernant les consommateurs	16 000 animaux	16 341 animaux			



EMC2



@coopemc2